

Relevé de décisions
Conseil d'Administration du 15 avril 2025 à Montmarault

Présent(e)s :

Jacques BERTHON, Huguette DELECRAY, Jean DÉRET, Camille FAVIER, Anie FOUGEROUZE, Michel GUYOT, Jean François HENRY, Christine MARTIN, René POURCHET, Michel POURVOYEUR, Jean-Pierre THUAULT, Claude VANNEAU, René VERRON

Excusé(e)s : Chantal BARDET, Jean Pierre BOUGEROLLE, Bernard LAVIS

Approbation du relevé de décisions du conseil d'administration du 18 mars 2025 :

➤ Le relevé de décisions est approuvé.

Election du bureau 2025 :

Président : René VERRON (12 voix – 1 abstention)
Vice-présidente : Huguette DELECRAY (12 voix – 1 abstention)
Vice-présidente : Anie FOUGEROUZE (12 voix – 1 abstention)
Secrétaire : Claude VANNEAU (12 voix – 1 abstention)
Secrétaire adjoint : Jean-François HENRY (12 voix – 1 abstention)
Trésorier : Jean-Pierre THUAULT (12 voix – 1 abstention)
Trésorier adjoint : Jacques BERTHON (12 voix – 1 abstention)

Bilan assemblée générale 2025 :

➤ PERSONNALITES

Les membres du CA se félicitent de la présence des sénateurs Claude MALHURET et Bruno ROJOUAN.

➤ PARTICIPANTS

Adhérents à l'AG : 49 présents (10 pouvoirs)
Accompagnants : 24
Participants déjeuner : 73
Visite de Verneuil en Bourbonnais : 65
Un regret : seulement 2, 3 personnes sont retournées à la cave RAY.

➤ PRESSE

Présence de la Semaine de l'Allier

Retour sur le « raté » de la photo de groupe : Décision est prise de la prendre désormais à la fin de l'AG. A noter que le lieu de l'AG et du repas étaient différents : ce qui explique le problème rencontré.

➤ POINT FINANCIER

A noter 6 absents le jour de l'AG du côté des adhérents inscrits. Le restaurant a fait payer tous les inscrits et les chèques ont été encaissés.

Produits 38€ x 79 soit 3 002 €

Dépenses restaurant 2 730,70 € (soit 35,0090€ par personnes sur la base de 78 inscrits)

Visite 2€ x 65 soit 130 €

Trophée 30 €

Dépenses : 2 890,70 €

Solde positif : 111,30 € avant affranchissement et frais consécutifs à l'AG (envoi des convocations et des timbres pour les adhérents non présents)

Il est décidé que tout empêchement qui survient 48h avant la manifestation n'entraînera pas désormais de remboursement. Cela sera précisé dans les futurs courriers.

Sortie de printemps 2025 à Noyant :

- La date retenue est fixée au 6 juin 2025.
- Les convocations ont été remises à l'AG et seront envoyées aux absents.
- La date limite pour les inscriptions est fixée au 20 mai 2025.

Salon des Maires de l'Allier 2025 :

- Il se tiendra le vendredi 17 octobre 2025 au Centre Athanor à Montluçon.
- La remise des Mariannes du Civisme aura lieu à l'issue de l'AG de l'AMF03, vers 18h.
- Un cocktail clôturera la journée.

Sortie d'automne 2025 :

➤ PROPOSITIONS

- MuPop Montluçon et visite de la ville
- Canal latéral à la Loire (sortie de printemps)
- Logiparc (attendre encore la fin des installations)
- Visite des musées de Moulins : Musée Anne de Beaujeu, Maison Mantin, Musée Illustration Jeunesse, Centre National du Costume de Scène.

➤ ORGANISATION

L'AAMA03 étudie cette dernière proposition. Il reste à régler le problème du parking d'arrivée, du repas (IFI03 ou Lycée Jean Monnet).

La date proposée est la semaine du 3 au 7 novembre 2025.

Une journée de préparation est prévue en juin pour arrêter un préprogramme.

Questions diverses :

- La demande d'une réponse après l'envoi de la convocation du conseil d'administration conduit à un échange entre les membres du conseil d'administration.

➤ LETTRE D'INFORMATION - Suggestion : dans la lettre « Qu'on se le dise », il serait utile de numéroter les pages notamment en cas d'insertion d'une feuille centrale.

➤ POINT FINANCIER : Sur le compte de l'association : solde de 921,73 € au 15.4.2025.

La prochaine réunion se tiendra le mardi 9 septembre 2025 à Montmarault.

La séance est levée à 11h50.